CAP CONSTRUCTEUR BOIS

Retrouvez-nous sur **btpcfa-cvdl.fr**

Présentation succinte du métier

Le titulaire du CAP constructeur bois occupe des emplois relatifs aux activités de construction ou de réhabilitation de structures et d'ossatures en bois et matériaux dérivés. A partir d'éléments fabriqués et en partie assemblés en atelier, il réalise tout ou partie d'édifices tels que maisons d'habitation individuelles ou collectives, locaux professionnels et locaux recevant du public (écoles, lieux destinés aux activités sportives, de spectacle...)

Les tâches principales exécutées dans le cadre de son activité sont :

- le traçage et la taille des bois ;
- la préfabrication en atelier d'éléments de structure ;
- la pose des structures verticales, des planchers et de la charpente ;
- la pose des menuiseries, des fermetures et des revêtements extérieurs et intérieurs avec mise en œuvre des produits de jointoiement et d'isolation ;
- la mise en sécurité du chantier.

Métier(s) auxquels conduit la formation

- Charpentier Bois

Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Etre capable d'intervenir lors de la construction ou de la réhabilitation de bâtiments ou de locaux
- Etre capable de scier, assembler et traiter les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers…) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés
- Etre capable de poser les structures et les ossatures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures
- Etre capable de choisir les matériaux (bois ou dérivés), organiser le chantier (préparation des matériels, mise en sécurité du chantier, tri des déchets…) et les diverses étapes de son travail
- Etre capable d'évaluer et de contrôler la qualité de l'ouvrage réalisé

Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

informations

CODE RNCP : 471

PUBLIC CONCERNÉ
Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat pro

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelles)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCÈS
A partir de 16 ans ou avoir validé la 3ème

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS
Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter. Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier

DURÉE
Standard : 2 ans - 840h

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION
Blois

ORGANISATION DE LA FORMATION
Apprenti :1 semaine en site de formation
/
2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF
MINI : 8 stagiaires par groupe

MAXI : 16 stagiaires par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION
Septembre / Octobre

Métiers du bois (Menuiserie/charpente)

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Enseignement professionnel : Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'un ouvrage de construction bois
- Fabrication d'un ouvrage spécifique

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Les modules de sécurité : SST, R408, Habilitation électrique (PRE), CACES
- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Anglais, Histoire, Géographie, Mathématiques, Sciences, EPS

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Tavaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier :
  - Postes individuels et/ou collectifs
  - Outillage individuel et/ou collectif
- Plateforme LMS (e-learning)

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF)

Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation

- Bac Pro Technicien constructeur bois

Nous contacter pour une entrée en cours d'année

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Blois:

• CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
• CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr